

Fiche thématique

Sécurité des conducteurs de bétailières

Infos pour l'employeur

Cette fiche thématique traite des règles de sécurité au travail applicables aux conducteurs de bétailières avec ou sans remorque.

L'essentiel en bref

- L'employeur est tenu d'acheter des bétailières conformes aux exigences de sécurité. Une **notice d'instructions** doit être disponible pour chaque bétailière. L'employeur doit vérifier que chaque nouvelle bétailière ne présente **aucun défaut apparent**. Les bétailières à commande hydraulique nécessitent également une **déclaration CE de conformité**.
- Le personnel à bord des bétailières doit **connaître les consignes de sécurité à respecter**. Cette instruction basée sur la notice d'instructions du véhicule doit être dispensée avant le premier transport.
- L'employeur doit établir la liste des dangers existants et des **règles de sécurité** à observer par les conducteurs de bétailières.
- Les bétailières utilisées doivent être en parfait état de fonctionnement. Les **intervalles de maintenance** spécifiés par le fabricant doivent être scrupuleusement respectés.

Achat

Choisir des bétailières sûres vous permet d'éviter des accidents graves au sein de vos effectifs. Les principales **exigences de sécurité** devant être prises en compte sont les suivantes:

- les éléments de commande installés à demeure doivent être atteignables depuis une surface stable (par ex. en se tenant debout sur le sol)
- les zones dangereuses (par ex. plancher escamotable) doivent être visibles depuis les éléments de commande installés à demeure
- l'emplacement des éléments de commande installés à demeure (en cas de plancher escamotable) ne doit pas

contraindre ou inciter l'opérateur à se tenir dans la zone dangereuse

- les télécommandes (commandes radio) doivent être dotées d'une fonction d'arrêt d'urgence et d'un dispositif de protection empêchant leur actionnement involontaire, c'est-à-dire par exemple une combinaison de touches ou un bouton à collerette
- les planchers escamotables doivent être dotés d'un protecteur antichute automatique

Assurez-vous que la bétailière est livrée avec une **notice d'instructions**; selon les besoins de l'entreprise, elle doit être rédigée en français, en allemand ou en italien.

Avant d'être mise en service, chaque bétailière doit être contrôlée, afin de s'assurer qu'elle ne présente aucun défaut apparent. Utilisez la liste de contrôle «Réception d'équipements de travail» sur www.suva.ch/66084/2.f.

Bétailières à commande hydraulique

Les bétailières à commande hydraulique (par ex. pour le relevage d'un plancher escamotable) sont considérées comme des quasi-machines et doivent satisfaire aux exigences de la directive européenne sur les machines. Les bétailières à commande hydraulique fabriquées à partir de 1997 doivent être par conséquent munies d'une **déclaration CE de conformité**.

Bétailières d'occasion

Les bétailières d'occasion installées sur un porteur sans avoir subi aucune transformation particulière doivent satisfaire aux prescriptions de sécurité en vigueur lors de leur fabrication.

Transformations importantes

En cas de transformation importante (par ex. installation d'un plancher escamotable), la personne ayant réalisé les travaux de transformation doit effectuer une évaluation des risques (www.suva.ch/66037.f), mettre en œuvre les mesures de réduction des risques nécessaires et adapter la notice d'instructions de la bétailère en conséquence. S'il s'agit d'une bétailère à commande hydraulique, cette personne doit également établir une déclaration CE de conformité.

Importation directe

En cas d'achat à l'étranger, l'acheteur (importateur) joue le rôle du responsable de la mise sur le marché au sens du droit suisse, auquel incombe la tâche d'apporter la preuve de la sécurité du véhicule.

Informations complémentaires sur les formalités d'achat: www.suva.ch/66084.f.

Instruction

Le personnel à bord des bétailères doit connaître les **consignes de sécurité** à respecter. L'instruction doit être dispensée avant le premier transport et répétée si nécessaire. L'instruction recouvre les différents points importants indiqués dans la notice d'instructions de la bétailère ainsi que les règles de sécurité spécifiques à l'entreprise. Le contenu, la date ainsi que les noms des bénéficiaires et du responsable de l'instruction doivent être inscrits dans un document spécialement réservé à cet effet.

Exemples de sujets d'instruction

- **Bétailère:** consignes spécifiées dans la notice d'instructions fournie par le fabricant du véhicule, charge utile maximale, contrôle visuel quotidien des protecteurs et des fonctions de sécurité, comportement en cas de panne (ne pas improviser!)
- **Sécurité et santé au travail:** règles de sécurité (voir exemples ci-contre), EPI nécessaires (chaussures ou bottes à semelles profilées et coque métallique, gants, lunettes de protection), organisation en cas d'urgence en cours de déplacement, risque de chute au cours du chargement ou du déchargement (situations dangereuses et prévention des accidents)

Utilisation

L'utilisation d'une bétailère présente différents risques d'accident grave. **L'employeur doit établir la liste des dangers existants et des règles de sécurité** à observer par les conducteurs de bétailères.

Exemples de risques

- Etre écrasé par le plancher escamotable en phase de relevage ou d'abaissement
- Etre coincé entre des barrières de séparation et de pont en mouvement
- Chutes depuis le véhicule (par ex. perte d'équilibre d'un collaborateur posté sur une barrière de pont)
- Dispositifs de sécurité défectueux

Exemples de règles de sécurité

- Le **plancher escamotable** doit pouvoir être actionné **uniquement depuis l'extérieur du véhicule**.
- Pendant la manœuvre du plancher escamotable, personne ne doit rester à l'intérieur du compartiment à bétail.
- Il est **interdit** de **transporter des personnes** sur le **plancher escamotable**.
- Des personnes peuvent se déplacer sur le plancher escamotable uniquement lorsque ce dernier est en position la plus basse (c.-à-d. lorsqu'il repose directement sur le plancher de la bétailère) et que la commande hydraulique est en position 0.
- Après le relevage du plancher escamotable, des personnes peuvent se déplacer sur le plancher de la bétailère uniquement après avoir enclenché le système de sécurité empêchant l'abaissement intempestif de ce dernier et placé la commande hydraulique en position 0.
- Se tenir uniquement aux endroits prévus à cet effet. Si nécessaire, utiliser le matériel auxiliaire approprié.
- Faire réparer immédiatement par un spécialiste toute **défaillance** pouvant nuire à la sécurité. Si c'est impossible, mettre la bétailère à l'arrêt (ne pas improviser!).

Maintenance

L'**absence de maintenance** raccourcit la durée de vie du plus robuste des véhicules et accroît le risque de dysfonctionnement des dispositifs de sécurité.

Organisez une maintenance systématique. Respectez les consignes de maintenance fournies par le fabricant (voir notice d'instructions). Si ce manuel manque, exigez que le fabricant vous le fournisse. Les opérations de maintenance doivent être confiées à des spécialistes.

Documentation

Etablissez une documentation précise des opérations de maintenance (qui a fait quoi et à quelle date).

Prescriptions applicables

- Directive machines 2006/42/CE
- Directive CFST 6512 «Equipements de travail»
- Ordonnance sur la prévention des accidents OPA

Infos et renseignements

Suva, secteur industrie, arts et métiers
Tél. 021 310 80 40
industrie@suva.ch

Suva
Sécurité au travail
Case postale, 6002 Lucerne
Fiche thématique 33092

Etat: février 2018
Téléchargement:
www.suva.ch/33092.f



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Financé par la CFST
www.cfst.ch